

COMMUNE DE FERRIERES-SUR-SICHON

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Ferrières-sur-Sichon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GUILLON-GRAVILLON.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Absents : Mme Maureen BERGER pas de pouvoir

Pouvoirs :

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

Présents : Mme Bénédicte GUILLON-GRAVILLON, M. Sébastien BARRAUD, Mme Muriel BARTASSOT-MOULINOUX, M. Jean-François CHAUFFRIAS, M. Mickaël KIBLER, M. André MY, M. Pierre-Michel RIAUX, Mme Martine Besson, Mme Patricia FERUGLIO-GELY, M. Bastien GITENAY

Secrétaire de séance : M. Bastien GITENAY

1 DELIBERATION DM EQUILIBRAGE OPERATION D'ORDRE BUDGETAIRE

Décision modificative concernant une opération d'ordre budgétaire du chapitre 042 et 041 pour un montant de 19205.88€.

Aucun impact financier.

Après en avoir délibéré le conseil municipal a approuvé à l'unanimité soit 10 voix pour.

2 – DELIBERATION DEMANDE DE FST POUR LES WC DE L'ECOLE

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'avant-projet de l'opération : **Réfection des sanitaires de l'école**

-

- Devis Pack Wc, robinet, réservoirs...	:	4 752,95 €
- Devis faïence, pose, peinture		2887,60 €
Dépense . :		7 640, 55 €

Recette FST : 3820.27 €

Reste à charge pour la Commune : 3820.28 €

+ projet de volets roulants à l'école :

- Devis 11499.30€
- FST 50% : 5749.65€
- Reste à charge pour la commune 5749.65€

- De solliciter auprès de Vichy Communauté le montant de 3820.27 € et de 5749.65€ au titre du FST,
- D'accepter les modalités du dispositif, dont notamment le partage de fiscalité pour les communes concernées et pour la convention

Après en avoir délibéré le conseil municipal a approuvé à l'unanimité soit 10 voix pour.

3 – DELIBERATION TARIFS CANTINE:GARDERIE

Actuellement 3€ la cantine pour les enfants et 4€ pour les adultes.

La garderie est à 1.90€.

Les avis sont Divergents :

Madame le Maire rappelle que les tarifs ont été maintenus durant plusieurs années malgré l'inflation. Le montant actuel de 3€ est inférieur aux tarifs pratiqués par les communes de mêmes dimensions. La Moyenne de ces communes est à 3.30€.

Tarif propose 3.30€ ou 3.20€ ?

La délibération se fera sur 3.25€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal a voté :

- 6 voix POUR
- 4 voix CONTRE

Tarif adopté à 3.25€ le tarif de la garderie reste inchangé.

4 – CONTRATS AGENTS

Les contrats de Jonathan Martinet et de Brice Roche se terminent au 31/08/2026. Ils ne sont pas reconduits.

François Cognet au 1er octobre passe à 80% soit 7h de moins.

Il y aura 2 postes à pourvoir selon la procédure de recrutement légale. Un poste au 1er septembre avec un contrat de 25h et 1 poste au 1er octobre avec un poste de 22h.

Chloë Cera a un CDD de 2 ans.

5 – LA POSTE

Il a été demandé au conseil d'accepter de délibérer concernant la reconduction du contrat de La Poste pour une durée de 3 ans. (Celle-ci n'étant pas à l'ordre du jour)

Le conseil municipal a accepté.

Vote à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

• . OBLIGATIONS DE SECURITE

Bureau Véritas a contrôlé tous les bâtiments communaux conformément au contrat établi. Tous les bâtiments sont conformes au niveau des sécurités Incendies. L'alarme de l'Arborétum sera a révisé.

- **MUR DU BIEF :**

Lecture du courrier de l'expert. Déblaiement et réfection du mur demande de devis. Possibilité d'avoir une prise en charge pour le déblaiement.

- Le propriétaire des parcelles AP 181 et AP 182 souhaiterait qu'une partie de la parcelle AP175 puisse être achetée afin de faciliter la vente de la maison actuelle.
Sans opposition particulière du conseil, des informations supplémentaires sont nécessaires
- Le propriétaire de la maison située au 7 rue de la Mairie est décédé en avril 2026. La municipalité s'informe des suites données.
- Bénévolat L'association des parents d'élèves organise le recrutement des volontaires pour le ravitaillement de l'Iron Man.
- Le chantier participatif concernant la réfection des murs du théâtre.
3 entités interviennent : Ferrières Demain, le Théâtre des Masques et la mairie. Un montant de 3000€ a été prévu au budget pour financer les fournitures.
- Inauguration de la place le 17 juillet 2026 à 19h.
- De Nouvelles dates vont être proposées pour la formation des élus à distance.
- Bibliothèque : Il est envisagé de modifier le fonctionnement de la bibliothèque. Voir avec les personnes volontaires.
- Réunion pastoralisme : Auvergne Estive a réuni les éleveurs pour connaître leurs besoins. Leurs demandes peuvent être financées à hauteur de 70%. Un bilan sera établi en Octobre.

Il est rappelé que les exploitants forestiers doivent rénover les chemins abîmés par leur activité..

Voirie : Magnaud en cours.

Au Lignier demande de borne incendie.

Vu Madame le Maire,
Bénédicte GUILLON-GRAVILLON

